

**Université du Québec à Montréal
Département de Science Politique**

Session HIVER 2026

<p>POL 4465-020 Autochtones et politique internationale</p>
--

Professeure : Marie-Dominik Langlois
Courriel : langlois.marie-dominik@uqam.ca
Heures de bureau : sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU COURS

Sommaire du contenu

Les peuples autochtones du monde ont toujours eu des relations internationales avec leurs voisins, leurs ennemis et les peuples avec qui ils commerçaient. Un premier bloc initiera à l'histoire de ces relations, avant et depuis les différentes colonisations. Un second bloc traitera de la façon dont l'activisme autochtone au niveau international a, depuis 1982, produit de nombreux instruments et institutions. Il sera également question de la manière dont les autochtones ont investi la plupart des lieux susceptibles de protéger leurs droits ou de négocier des accords qui les affectent. Un troisième bloc explorera certaines expériences d'utilisation de l'espace international afin de modifier le rapport de force avec les gouvernements à l'échelle nationale. Finalement, dans un quatrième bloc, il sera discuté de la constitution, ou non, d'un mouvement autochtone international, à travers l'étude de différentes organisations multinationales et à travers certaines campagnes internationales (Inuit Circumpolar Conference, Parlement Sami, Asian Indigenous Peoples Pact, Conférence mondiale des peuples autochtones, etc.). On étudiera également le rôle des femmes autochtones au niveau international (Enlace, FIMI).

OBJECTIFS

Les objectifs du cours sont les suivants :

- 1) se familiariser avec l'histoire des relations internationales propre aux peuples autochtones;
- 2) se familiariser et discuter des formes d'organisations des peuples autochtones pour occuper l'espace public international et de l'existence, ou non, d'un mouvement autochtone international;
- 3) explorer et comprendre les différentes stratégies d'intervention des peuples autochtones dans l'espace public international, leurs alliances et façons de travailler;
- 4) explorer et comprendre la dynamique entre la participation des autochtones dans l'espace public international, leurs relations avec les états et les revendications qu'ils portent à l'échelle nationale;
- 5) comprendre les principaux enjeux des peuples autochtones au niveau international.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours s'appuie sur une littérature interdisciplinaire puisant dans les études autochtones, la science politique, l'anthropologie sociale, politique et juridique et la sociologie du droit. Il s'appuie également sur l'oralité et les savoirs expérientiels de personnes autochtones ou ayant collaboré avec des organisations autochtones, savoirs qui seront partagés par le biais de conférences ou enregistrements vidéo ou audio. La formule pédagogique se base sur la participation active, variée et soutenue des étudiantes et étudiants tout au long du cours et des séances. Chaque cours débutera par un exposé magistral par la professeure suivi de la présentation d'une étude de cas sélectionnée et d'une discussion en classe gérée par des étudiant.es et étudiants et guidée par l'enseignante. La discussion sera basée sur les textes de la séance. Il est attendu que les étudiant.es aient lu les textes obligatoires en prévision de la classe pour une pleine participation aux discussions. Mettant en avant une approche participative, la participation active des étudiants et étudiantes permettra de consolider la matière vue en classe et de dynamiser les séances. La participation aux discussions en classe sera évaluée. Les étudiant.es seront également appelés à faire un commentaire écrit par suite d'une conférence dans le cadre du cours, à rédiger un résumé critique de lectures obligatoires d'une séance, à compléter un examen de session et à présenter à l'écrit et à l'oral un travail réflexif à la fin de la session. Tous les textes seront disponibles sur la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle de l'UQÀM.

PLAN DU COURS

Séance	Objectif	Évaluation
Bloc 1. Introduction à l'histoire des relations autochtones, avant et depuis les différentes colonisations		
1 13.01.2026	Introduction(s) au cours	
2 20.01.2026	Autochtonie : historicisation du concept	Discussions / approbation modalités d'évaluation Choix des séances à animer
3 27.01.2026	Théorisation des relations autochtones internationales	Signature - modalités d'évaluation Confirmation des séances à animer
4 03.02.2026	Histoire des relations internationales autochtones : un regard depuis les premiers peuples de l'Île de la Tortue	
Bloc 2. Activisme autochtone au niveau international depuis 1982 : création d'espaces, d'instruments, d'institutions et de normes.		
5 10.02.2026	L'émergence du mouvement autochtone international	Études de cas potentielles séance 4 : <ul style="list-style-type: none">• Le voyage de Deskaheh en Europe dans les années 1920. OU• Dish with a spoon. ("Plat avec une cuillère") Étude de cas potentielles séance 5 : <ul style="list-style-type: none">• Fraternité nationale des Indiens et le Conférence

		internationale des traités indiens <ul style="list-style-type: none"> • Fédération des Centres Shuars en Équateur • Conférence inuit circumpolaire • Coordination des organisations autochtones du bassin amazonien (COICA)
6 17.02.2026	Le rôle des institutions et normes internationales	Étude de cas : Le Canada et la DNUDPA
23.02.2026	Semaine de relâche	
7 03.03.2026	Justice climatique internationale	Étude de cas : Les peuples autochtones à la COP
Bloc 3. Expériences d'utilisation de l'espace international afin de modifier le rapport de force avec les gouvernements à l'échelle nationale.		
8 10.03.2026	Émergence de mouvements autochtones en Amérique latine	Examen de mi-session Étude de cas : L'émergence du mouvement zapatiste au Chiapas, Mexique et ses effets transnationaux
9 17.03.2026	L'effet boomerang	Étude de cas : Le génocide maya et la recherche de justice
10 24.03.2026	Mouvements autochtones à l'international : Canada	Études de cas potentielles : <ul style="list-style-type: none"> • Les Cris ou les Innus face au développement hydroélectrique au Québec • Les Inuit et la chasse aux phoques
11 31.03.2026	Justice extractive, ressources naturelles et le droit au consentement préalable	Études de cas potentiels: <ul style="list-style-type: none"> • Les Wet'suwet'en et le gazoduc Coastal Gaslink • Les protocoles de consultation avec le peuple juruna au Brésil • Les Xinkas ou les Mayas du Guatemala face à l'exploitation des ressources naturelles à grande échelle (minières, hydroélectriques, palme africaine, etc.).
Bloc 4. Discussion sur la constitution, ou non, d'un mouvement autochtone international, à travers l'étude de différentes organisations multinationales et à travers certaines campagnes internationales. On étudiera également le rôle des femmes autochtones au niveau international.		
12 07.04.2026	Politique autochtone multinationale	Évaluation du cours Études de cas potentielles : <ul style="list-style-type: none"> • Inuit Circumpolar Conference • Parlement Sami • Asian Indigenous Peoples Pact • Conférence mondiale des peuples autochtones • Les Amazighs
13 14.04.2026	Mouvements transnationaux de femmes autochtones	Études de cas : <ul style="list-style-type: none"> • La rencontre internationale des femmes autochtones contre l'extractivisme • Enlace, FIMI
14 21.04.2026	Réflexion(s) finale(s)	Remise écrite et orale du commentaire réflexif.

Bloc 1 : Introduction à l'histoire des relations autochtones, avant et depuis les différentes colonisations.

1. Introduction(s) au cours

- Présentation de la professeure
- Tour de table
- Approche pédagogique (allochtone/non-autochtone). Décolonisation de l'académie. Laisser la voix aux autochtones. (Gaudry, 2015 ; Hale, 2006 ; Ray, 2012 ; Smith, 1999)
- Plan de cours

Lectures complémentaires

Gaudry, A. (2015). Researching the resurgence: Insurgent research and community engaged methodologies in 21st century academic inquiry. *Research as resistance: Revisiting critical, Indigenous, and anti-oppressive approaches*, 243-265.

Hale, C. R. (2006). Activist research v. cultural critique: Indigenous land rights and the contradictions of politically engaged anthropology. *Cultural anthropology*, 21(1), 96-120.

Ray, L. (2012). Deciphering the "Indigenous" in Indigenous methodologies. *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, 8(1), 85-98.

Smith, L. T. (2021). *Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples*. Zed Books Ltd.

2. Autochtonie : historicisation du concept

- Choix des séances à animer
- Qu'est-ce qui a amené à la création de l'autochtonie comme concept sociologique ou anthropologique? Comment des peuples aux origines distinctes de par le monde en sont-ils venus à se rassembler autour de la notion de « peuples autochtones »(Bellier, 2009a ; Morin, 2006) ou de « quart monde » (Tanner, 1992 ; Turcotte, 2017)? Comment l'autochtonie s'est-elle construite comme catégorie ethnique face et contre l'État (Tanner, 1992)? En quoi les réclamations des peuples autochtones se distinguent-elles de celles des minorités ethniques?

Lectures obligatoires

Morin F. (2009). L'Autochtonie comme processus d'ethnogenèse (59-74). Dans : Gagné N., Martin T. et Salaün, M. *Autochtonies. Vues de France et du Québec*. Québec : PUL.

Bellier, I. (2009). « Autochtone. ». *EspacesTemps.net*.
<https://www.espacestemp.net/articles/autochtone/>

Lectures complémentaires

Turcotte, Y. (2017). Repenser l'autochtonie dans sa globalité: The Fourth World de George Manuel et l'historiographie canadienne. *Cahiers d'histoire*, 35(1), 131-148.

Tanner, A. (1992). Le pouvoir et les peuples du quart monde. *Anthropologie et sociétés*, 16(3), 17-35.

3. Théorisation et histoire des relations autochtones internationales

Relations internationales « classiques » vs. Relations internationales (inter-nations) vues par des perspectives autochtones. Comment les perspectives autochtones contribuent-elles à revoir les relations internationales (Shepherd, 2025), voire à les remettre en question? Quels sont les principes au cœur des relations autochtones internationales (Corntassel et Woons, 2017)? En quoi les valeurs et pratiques au cœur des cosmovisions autochtones sont-elles différentes – ou non – de celles des relations internationales entre États (Ambers et Corntassel, 2025 ; King, 2017)? Est-ce que les diplomaties autochtones sont compatibles ou non avec le modèle westphalien d'État-nation (Ambers et Corntassel, 2025 ; Hawkes, 2001)?

Lectures obligatoires

King, Hayding. (2017). The erasure of Indigenous thought in foreign policy. Open Canada.

Shepherd, L. J. (2025). Telling Stories of International Relations. *International Studies Quarterly*, 69(3). 1-9

Corntassel, Jeff et Woons, Marc. (2017). Indigenous perspectives. E-International Relations Publishing.

Lectures complémentaires

Ambers, A., & Corntassel, J. (2025). Indigenous internationalism and kinship diplomacy: The relational dimension of indigenous international law. *Rooted*. 10-20.

Hawkes, D.-C. (2001). Les peuples autochtones : autonomie et relations intergouvernementales. *Revue internationale des sciences sociales*, 167(1), 167-176.
<https://doi.org/10.3917/riss.167.0167>.

4. Histoire des relations inter-nations autochtones : un regard depuis les premiers peuples de l'Île de la Tortue

De quelles façons les peuples autochtones ont-ils fait preuve de diplomatie dans l'histoire précoloniale (De Costa, 2007 ; King, 2017 ; Simpson, 2008) et « post » coloniale (Belanger, 2007)? Comment les peuples autochtones perçoivent-ils les relations internationales face à l'État et en dehors (Corntassel, 2021 ; De Costa, 2007)? Quel rôle joue la cosmogonie dans leurs relations?

Conférencier et conférencière invité.e : Katsitonsariijo Stuart Myiow et Edith Mora Castelan, Mohawk Traditional Council of Kahnawake.

Études de cas suggérées (à discuter au cours suivant) :

- Chef Cayuga Deskaheh et son voyage en Europe dans les années 1920.
- Dish with a spoon. (“Plat avec une cuillère”)

Lectures obligatoires

De Costa, R. (2007). Cosmology, mobility and exchange: Indigenous diplomacies before the nation-state. *Canadian Foreign Policy Journal*, 13(3), 13–28.

<https://doi.org/10.1080/11926422.2007.9673440>

Corntassel, J. (2021). Life beyond the state: Regenerating Indigenous international relations and everyday challenges to settler colonialism. *Anarchist Developments in Cultural Studies*, 2021(1), 71-97.

Lectures complémentaires

Simpson, L. (2008). Looking after Gdoo-naaganinaa: Precolonial Nishnaabeg diplomatic and treaty relationships. *Wicazo Sa Review*, 23(2), 29-42.

Belanger, Y. D. (2007). The six nations of grand river territory's: Attempts at renewing international political relationships, 1921–1924. *Canadian Foreign Policy Journal*, 13(3), 29-43.

Bloc 2. Activisme autochtone au niveau international depuis 1982 : création d’espaces, d’instruments, d’institutions et de normes.

5. L’émergence du mouvement autochtone international

Dans quel contexte « le » mouvement autochtone international (ou serait-ce le mouvement de mouvements autochtones à travers le monde) émerge-t-il (Bellier, 2012 ; Niezen, 2003)? Quelles sont les principales organisations autochtones à voir le jour en premier (Morin, 2005 ; Morin et D’Anglure, 1995)? Quel est le rôle des organisations internationales dans cette émergence et comment se voient-elles transformées? Comment les organisations autochtones mobilisent-elles l’ethnicité de façon stratégique et selon différentes échelles (Morin et D’Anglure, 1995)?

Études de cas possibles :

- Fraternité nationale des Indiens (National Indian Brotherhood) et le Conférence internationale des traités indiens
- Fédération des Centres Shuars en Équateur
- Youkaguaires de Sibérie nord-orientale
- Conférence inuit circumpolaire

- Coordination des organisations autochtones du bassin amazonien (*Coordinadora de la Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica – COICA*)

Lectures obligatoires

Morin, F. (2005). L'ONU comme creuset de l'autochtonie. *Parcours anthropologiques*, (5), 35-42.

Bellier, I. (2012). Les peuples autochtones aux Nations unies: un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales. *Critique internationale*, 54(1), 61-80.

Lectures complémentaires

Niezen, R. (2003). The Origins of the International Movement of Indigenous Peoples. *The Origins of Indigenism: Human Rights and the Politics of Identity*, 1-19.

Morin, F. et d'Anglure, B. S. (1995). L'ethnicité, un outil politique pour les autochtones de l'Arctique et de l'Amazonie. *Etudes/Inuit/Studies*, 37-68.

6. Le rôle transformateur et transformé des institutions et normes internationales : l'ONU et la DNUDPA

Quels sont les enjeux légaux et politiques qui découlent des catégories adoptées dans les nouvelles normes relatives aux peuples autochtones (Bellier, 2009b)? Quelles sont les nouvelles possibilités créées par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), quelles en sont les limitations (Bellier, 2013)? Que signifie l'autodétermination des peuples autochtones pour ces derniers (Muehlebach, 2003) et pour les États (Lightfoot, 2012)?

Étude de cas : Le Canada et la DNUDPA

Lectures obligatoires

Bellier, I. (2013). Introduction: La reconnaissance internationale des peuples autochtones. *Peuples autochtones dans le monde: les enjeux de la reconnaissance*, 13-40.

Bellier, I. (2009). Usages et déclinaisons internationales de l'Autochtonie dans le contexte des Nations unies. Dans : Gagné N., Martin T. et Salaün, M. *Autochtonies. Vues de France et du Québec*. Québec : PUL.

Lectures complémentaires

Muehlebach, A. (2003). What Self in Self-Determination? Notes from the Frontiers of Transnational Indigenous Activism. *Identities: Global Studies in Culture and Power*, 10, 241-268.

Lightfoot, S. R. (2012). Selective endorsement without intent to implement: Indigenous rights and the Anglosphere. *The International Journal of Human Rights*, 16(1), 100-122.

Lightfoot, S. (2016). *Global indigenous politics: A subtle revolution*. Routledge.

7. Justice climatique internationale

Comment s'organise le mouvement autochtone international (ou les mouvements autochtones nationaux) aux marges des rencontres internationales sur l'environnement, notamment le Sommet de la Terre à Rio en 1992, Rio +20 en 2012 et les Conférences des Parties (COP), l'organe décisionnel suprême de la Convention sur les changements climatiques (Foyer et Kervran, 2020 ; Gonçalves *et al.*, 2024 ; Nachet, 2021). Quels enjeux découlent des conventions internationales sur les savoirs autochtones et la souveraineté des peuples autochtones quant à leurs données (Alexis, 2023a, 2023b)?

Conférencier invité : Alexe Alexis : les enjeux politiques du séquençage numérique des ressources génétiques et des savoirs autochtones à la Convention sur la diversité biologique : un regard depuis le droit international (titre provisoire) ou Marie-Josée Béliveau, ethnographe et écologiste.

Étude de cas : La présence des peuples autochtones à la COP

Lectures obligatoires

Nachet, Louise. (2021). Diplomatie marginales: les peuples autochtones au sein des négociations climatiques internationales. *Négociations*, 36(2), 49-68.

Foyer, J., & Kervran, D. D. (2020). Mettre en récit les savoirs traditionnels. Une diplomatie scientifique alternative à la COP21 [bonus-article en ligne]. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (73).

Lectures optionnelles

Gonçalves, V. K., Ribeiro, T. L., Inoue, C. Y. A., & Lins, J. (2024). Indigenous climate finance and the worlding of International Relations: climate justice in motion. *International Relations*, 38(3), 388-406.

Alexis, A. (2023). Les controverses sur le séquençage numérique des ressources génétiques à la Convention sur la diversité biologique. Regards pragmatiques sur le droit international en train de se faire. *Cahiers Droit, Sciences & Technologies*, (17), 37-59.

Alexis, A. (2023). Tracer et valoriser les ressources et savoirs autochtones à l'ère numérique: métadonnées, données ouvertes, propriété intellectuelle. *Les cahiers de propriété intellectuelle*, 35(3), 679-708.

Bloc 3 : expériences d'utilisation de l'espace international afin de modifier le rapport de force avec les gouvernements à l'échelle nationale.

8. Émergence de mouvements autochtones en Amérique latine

Dans quel contexte politique s'inscrit l'émergence des premières revendications politiques basées sur l'appartenance autochtone en Amérique latine (Jackson et Warren, 2005 ; Le Bot, 2004 ; Martí i Puig, 2010)? Comment s'articule (ou désarticule) l'identité de classe à celle ethnique (Yashar, 1998); comment le changement d'un régime

corporatiste à un régime basé sur un multiculturalisme néolibéral contribue-t-il à ce changement d'identités (Hale, 2004 ; Van Cott, 2006, 2010)? Dans quelle mesure cette émergence s'inscrit-elle dans des réseaux déjà existants et comment en suscite-t-elle de nouveaux?

Étude de cas : L'émergence du mouvement zapatiste au Chiapas, Mexique et ses effets transnationaux

Lectures obligatoires

Le Bot, Y. (2004). Le renversement historique de la question indienne en Amérique Latine. *Les Cahiers Amérique Latine Histoire et Mémoire*, (10).

Jackson, J. E., et Warren, K. B. (2005). Indigenous movements in Latin America, 1992–2004: controverses, ironies, new directions. *Annual Review of Anthropology*, 34, 549-573.

Lectures complémentaires

Collombon, M. (2013). Les à-côtés du zapatisme contemporain. Réseaux de résistance et mobilisations dans le Chiapas des années 2000. *Mouvements*, 76(4), 117-129.

Marti i Puig, S. (2010). The Emergence of Indigenous Movements in Latin America and Their Impact on the Latin American Political Scene: Interpretive Tools at the Local and Global Levels. *Latin American perspectives*, 37 (6), 74-92.

Van Cott, Donna Lee. (2006). Multiculturalism versus neoliberalism in Latin America. *Multiculturalism and the welfare state: Recognition and redistribution in contemporary democracies*, 272-296.

Van Cott, Donna Lee. (2010). Indigenous peoples' politics in Latin America. *Annual Review of Political Science*, 13, 385-405.

Yashar, Deborah J. (1998). Contesting citizenship: Indigenous movements and democracy in Latin America. *Comparative politics*, 23-42. <https://doi.org/10.2307/422104>

9. L'effet boomerang

Comment s'exerce la contestation internationale (Tarrow, 2000) comme répertoire d'action des mouvements sociaux; est-elle différente pour les mouvements autochtones? Dans quelle mesure les campagnes internationales et les organisations (non)gouvernementales à l'international génèrent-ils les effets escomptés pour les mouvements autochtones locaux ou nationaux et leur recherche de justice (Anzueto, 2012 ; Grégoire et Hamilton, 2018 ; Keck et Sikkink, 1998, 1999)? Comment les mouvements autochtones se meuvent-ils à l'international ou mobilisent-ils des normes internationales quel en est l'impact sur leurs bases (Kervran, 2004 ; Vanthuyne, 2009)?

Conférencier invité : Ignacio Segura, collectif Estamos Aquí, personnes guatémaltèques adoptées illégalement au Canada.

Étude de cas potentielle : Le génocide maya et la recherche de justice

Lectures obligatoires

Keck, Margaret E. et Sikkink, Kathryn. (1999). Transnational advocacy networks in international and regional politics. *International social science journal*, 51(159), 89-101.

Kervran, David Dumoulin. (2004). Transformations des solidarités transnationales: des réseaux militants aux champs globalisés. Le cas de la défense des peuples autochtones. Dans *Les solidarités transnationales* (p. 103-112). L'Harmattan.

Lectures complémentaires

Vanthuyne, K. (2009). Becoming Maya? The politics and pragmatics of “being indigenous” in postgenocide Guatemala. *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review*, 32(2), 195-217.

Anzueto, M. A. (2012). À la croisée de la paix et de la justice: la CICIG une avancée dans la lutte contre l'impunité?. *Revue québécoise de droit international*, 25(2), 1-36.

Tarrow, S. (2000). La contestation transnationale. *Cultures & conflits*, (38-39).

Roy Grégoire E. et Hamilton K. (2016). International accompaniment, reflexivity and the intelligibility of power in post-conflict Guatemala. *Journal of Genocide Research*, 18, (2-3), 189-205. En ligne : <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14623528.2016.1186896>

10. Mouvements autochtones à l'international : Canada

Comment les mouvements autochtones au Canada construisent-ils leurs stratégies à l'international (Forest et Rodon, 1995 ; Salée *et al.*, 2004)? Quels sont les enjeux au cœur des réclamations autochtones (Fréchette, 2019)? Quelle critique de l'État colonial émane-t-il des mouvements autochtones au Canada qui mobilisent des forums ou États à l'international? Quelle est la réponse des États face aux réclamations autochtones?

Conférencier invité : Jean-François Beaudet, militant écologiste, campagne internationale de soutien aux Innus du Labrador contre les vols militaires de l'OTAN au-dessus de leur territoire.

Étude de cas :

- Les Cris et Innus face au développement hydroélectrique au Québec
- Les Inuit et la chasse aux phoques

Lecture obligatoire

Forest, Pierre-Gerlier et Rodon, Thierry. (1995). Les activités internationales des autochtones du Canada. *Études internationales*, 26(1), 35-57.

Documentaires vidéos obligatoires :

Brody, Hugh & Markham, Nigel. (1991). *Hunters and Bombers* (ONF). 53 min.

https://www.nfb.ca/film/hunters_and_bombers/

Mudge, Andrew. (2012). *Meshkanu : Le long chemin d'Elizabeth Penashue*.

<https://www.youtube.com/watch?v=vvyB3Og-2F0>

Lectures ou vidéo complémentaires

Salée, Daniel, Field, Ann-Marie et Horn-Miller, Kahente. (2004). De la coupe aux lèvres. L'action politique des peuples autochtones sur la scène internationale et la reconfiguration des paramètres de la citoyenneté au Canada. Dans Micheline Labelle et François Rocher (dir.), *Contestation transnationale, diversité et citoyenneté dans l'espace québécois* (p. 193-248). Les Presses de l'Université du Québec (PUQ).

Fréchette, C. (2019). Développement hydroélectrique québécois: Quelle place pour le consentement préalable, libre et éclairé chez les Cris et les Innus?. *Recherches amérindiennes au Québec*, 49(2), 51-62.

Arnaquq-Baril, Alethea. (2016). *Angry Inuk*. Office national du Film.

https://www.nfb.ca/film/angry_inuk/ 122 min.

Aussi disponible en français :

https://www.nfb.ca/film/inuk_en_colere/

11. Justice extractive, ressources naturelles et le droit au consentement préalable

Quelles sont les compréhensions que les acteurs privés, publics et autochtones développent autour des normes internationales sur les ressources naturelles, en particulier le droit à la consultation et la notion de consentement libre, préalable et éclairé (Lebuis et King-Ruel, 2010 ; Lopez Toro, 2019 ; Papillon et Rodon, 2019)? Quelles normes, institutions et pratiques sont générées par cette nouvelle normativité (Walter et Urkidi, 2017)? Comment se déploient les conflits qui émergent de ces différences (Gobby *et al.*, 2022)? Quelles solidarités s'y créent (El Guerrab, 2023)?

Conférencière invitée : Viviana Lopez Toro. D'un régime de consultation à l'exercice du droit au consentement préalable: les limites du modèle colombien (titre provisoire) ou Maudilia Lopez Cardona, maya mam.

Études de cas potentiels:

- Les Wet'suwet'en et le gazoduc Coastal Gaslink
- Les protocoles de consultation avec le peuple juruna au Brésil
- Les Xinkas ou les Mayas du Guatemala face à l'exploitation des ressources naturelles à grande échelle (minières, hydroélectriques, palme africaine, etc.).

Lectures obligatoires

Lebuis, V., et King-Ruel, G. (2010). Le consentement libre, préalable et informé: une norme internationale en émergence pour la protection des populations locales autochtones. *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(3), 85-99.

Lopez Toro, V. (2019). D'un régime de consultation à l'exercice du droit au consentement préalable: les limites du modèle colombien. *Recherches amérindiennes au Québec*, 49(2), 85-95.

Lectures complémentaires

Gobby, Jen, Temper, Leah, Burke, Matthew et von Ellenrieder, Nicolas. (2022). Resistance as governance: Transformative strategies forged on the frontlines of extractivism in Canada. *The Extractive Industries and Society*, 9, 100919.

Farget, D. (2019). L'effacement du droit au consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones dans le discours des juges interaméricains. *Canadian Journal of Law and Society/La Revue Canadienne Droit et Société*, 34(3), 417-436.

Walter, M., & Urkidi, L. (2017). Community mining consultations in Latin America (2002–2012): The contested emergence of a hybrid institution for participation. *Geoforum*, 84, 265-279.

Rodon, T. et Papillon, M. (dir.) (2023). *Peuples autochtones et ressources naturelles: regards croisés sur les défis de la mise en œuvre du consentement préalable, libre et éclairé*. L'Harmattan.

El Guerrab, Zaïnab. (2023). Luttres transnationales contre l'extractivisme à Montréal. Portrait d'une nébuleuse. Dans *Le Québec en mouvements* (p. 113-130). Les Presses de l'Université de Montréal.

Kamphuis, C. (2020). The transnational mining justice movement: reflecting on two decades of law reform activism in the Americas. *Canadian Yearbook of International Law/Annuaire canadien de droit international*, 57, 286-352.

Kirsch, S. (2007). Indigenous movements and the risks of counter globalization: tracking the campaign against Papua New Guinea's Ok Tedi mine. *American ethnologist*, 34(2), 303-321.

Bloc 4 : Discussion sur la constitution, ou non, d'un mouvement autochtone international, à travers l'étude de différentes organisations multinationales et à travers certaines campagnes internationales. On étudiera également le rôle des femmes autochtones au niveau international.

12. Politique autochtone (trans)(multi)(inter)nationale

Comment se structure la représentation autochtone (trans)(multi)(inter)nationale? Quels sont les différents modèles d'organisation qui existent pour affirmer et pratiquer sa souveraineté en tant que nation autochtone (Bouchard, 2008 ; Rodon, 2025)? Dans quelle mesure ces modèles s'émancipent-ils des frontières étatiques? Quels sont les enjeux politiques liés à l'internationalisation de la représentation d'un peuple autochtone

(Pouessel, 2010)? Existe-il, ou non, un mouvement autochtone international unifié ou de mouvements autochtones?

Études de cas potentielles :

- Inuit Circumpolar Conference
- Parlement Sami
- Asian Indigenous Peoples Pact
- Conférence mondiale des peuples autochtones
- Les Amazighs

Lectures obligatoires

Rodon, T. (2025). Entre dépendance et autodétermination: les trajectoires contrastées des peuples autochtones en Arctique. *Hérodote*, 197(2), 153-169.

Bellier, I. (2018). Les droits des peuples autochtones. *L'Homme & la Société*, 206(1), 137-174.

Lectures complémentaires

Pouessel, S. (2010). Une culture méditerranéenne fragmentée: la revendication amazighe entre local (ité) et transnational (ité). *Esprit Critique: Revue Internationale de Sociologie et de Sciences sociales*, 13(1), 1-21.

Josefsen, E., & Saglie, J. (2024). The Sámi Parliament in Norway: a “breaking in” perspective. *The Polar Journal*, 14(1), 109-128.

Bouchard, J. (2008). Le cas de la Conférence inuit circumpolaire. *Aspects sociologiques*, 15(1), 1-12.

13. Mouvements transnationaux de femmes autochtones et relations autochtones féministes internationales

Dans quelle mesure les mouvements des femmes autochtones s’inscrivent-ils – ou non – dans les luttes globales pour les droits des femmes (Labrecque, 2011)? Comment les femmes autochtones conceptualisent-elles les enjeux de souveraineté autochtone et ceux d’émancipation des femmes; ces luttes pour des droits individuels et collectifs sont-elles contradictoires ou complémentaires? Quels espaces ont-ils été créés par les femmes autochtones à l’international (Hernández, 2018 ; Valladares de la Cruz, 2008)? Quels sont les succès et limitations associés à ces initiatives? Comment les normes internationales sont-elles appliquées localement par les femmes autochtones, et émerge-t-il des tensions normatives ou de gouvernance liées au pluralisme juridique (Dagna, 2021)? Comment penser les relations internationales à partir d’une perspective autochtone féministe (Kuokkanen, 2025)?

Études de cas :

- La rencontre internationale des femmes autochtones contre l’extractivisme
- Enlace, FIMI

Lectures obligatoires

Labrecque M.-F. (2011). La transnationalisation des mouvements féministes dans les Amériques. Quelle est la place des femmes autochtones? *Inditerra-Revue internationale sur l'Autochtonie* (3), 18-28. En ligne: <http://www.reseaudialog.ca/Docs/02INDITERRA032011LABRECQUE.pdf>

Hernández, R. U. (2018). Des *sistemas de cargos* au 69e Forum de l'Assemblée Général des Nations Unies (ONU). Les expériences vécues des femmes autochtones, une perspective décoloniale de la diplomatie internationale. *América Crítica*, 2(2), 95-110.

Lectures complémentaires

Kuokkanen, R. (2025). It's about all relations: Indigenous feminist theory of relational freedom. *Review of International Studies*, 1-20.

Dagna, S. (2021). Les luttes locales et internationales pour l'accès à la justice des femmes autochtones au Guatemala. *Contretemps*. En ligne.

Valladares de la Cruz, L. R. (2008). Los derechos humanos de las mujeres indígenas: De la aldea local a los foros internacionales. *Alteridades*, 18(35), 47-65.

14. Cours final : évaluation réflexive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation	Pondération	Échéance
Présence et participation en classe ou sur le forum (5% présence + 10% participation)	15 %	Tout au long de la session
Présentation d'une étude de cas et animation en groupe d'une séance en classe (15%+10%)	25%	Les dates seront choisies à la deuxième séance
1 commentaire sur une conférence invitée	15%	À remettre avant le cours suivant
1 résumé critique de 2 textes d'une séance	15%	À remettre avant le cours
1 examen de session	20%	10 mars
Un retour réflexif final (10% pour le texte + 5% pour la présentation orale)	15%	Dernier cours
Total	100%	

Présence (5%) et participation en classe ou sur le forum (10%) (=15%)

L'enseignante prendra les présences en cours. Il est attendu que chaque étudiant.e ait effectué les lectures obligatoires avant chaque classe. La participation sera évaluée en fonction de la pertinence des commentaires par rapport aux articles discutés lors de la séance et au contenu vu en classe. Le respect, l'écoute, l'échange et la réciprocité, valeurs

qui sont communes à plusieurs peuples autochtones, sont des principes qui encadrent le cours. Les participant.es au cours s’engagent à les respecter pour le bon déroulement des échanges, le partage d’idées et le respect des autres.

Grille de correction de l’assiduité et de la participation en classe

Critères	Insuffisante	Passable	Bien	Excellente	Note
Présence	Était absent.e 4 cours ou plus	Était absent.e 3 cours ou moins	Était absent.e 2 cours ou moins	Était absent.e 1 cours ou moins	/5
Participation	Ne participe presque jamais	Participe à l’occasion	Participe souvent	Participe tout le temps	/5
Préparation	Ne mobilise pas du contenu tiré du texte assigné	Mobilise à l’occasion du contenu tiré du texte assigné	Mobilise souvent du contenu tiré du texte assigné	Mobilise toujours du contenu tiré du texte assigné	/5
	0	1,5	3,5	5	/5
TOTAL					/15

Présentation d’une étude de cas et animation d’une séance de discussion (25%)

Pour une séance au choix (le choix se fera à la 2^e séance), chaque étudiant.e devra présenter une étude de cas en classe et animer en groupe une séance de discussion en classe. Des études de cas pertinentes au sujet de la séance sont suggérées dans le plan de cours, mais les étudiant.es peuvent en suggérer d’autres, sur confirmation de la professeure. En groupe de 2 à 4 (variable en fonction de la taille de la classe), ils/elles auront 1 h pour présenter une ou des études de cas qui devront mobiliser au moins 1 concept et 3 articles du cours et animer une séance de discussion avec la classe. Il est recommandé de construire l’étude ou les études de cas en alignant la présentation aux lectures assignées (obligatoires ou optionnelles). Pour ce faire, l’équipe devra au préalable avoir identifié la thèse ou l’idée principale du texte, ainsi que ses arguments ou idées secondaires, et identifié les questions qui permettront d’encourager la discussion le concernant. En classe, il ou elle aura pour responsabilité de diriger les échanges au fur et à mesure qu’ils se développeront. Il est recommandé que l’équipe rencontre la professeure avant la séance où elle dirigera les discussions en classe de manière à identifier quelles lectures supplémentaires elle devrait compléter pour mener à bien ces discussions.

Pour former votre équipe, vous avez le choix de vous mettre vous-même en groupe avec 2 autres étudiant.e.s, ou d’être affecté.e à un groupe. Si vous choisissez de former votre propre groupe, veuillez en informer la professeure, via courriel, au plus tard à la 2^e séance. Vous serez invité.es à indiquer vos préférences de séance sur Moodle et l’attribution des groupes sera confirmée par la professeure à la séance 3. Si un conflit surgit au sein de votre groupe, veuillez communiquer le plus rapidement possible avec la professeure par courriel. La professeure est consciente que ce ne sont pas tou.te.s les étudiant.e.s qui sont nécessairement confortables ou en mesure de diriger une discussion en classe, et ce, pour divers motifs. Si tel est le cas pour vous, n’hésitez surtout pas à

prendre rendez-vous avec la professeure avant la 2^e séance pour discuter avec elle d'autres manières dont vous pourriez vous prévaloir de vos points pour cette composante de la note finale.

Grille de correction de l'étude de cas et de l'animation des discussions en classe

Critères	Sous-critères	Note
Étude de cas	Est-ce que l'étude de cas est construite de façon à intégrer au moins 1 concept et 2 articles du cours?	/5
Présentation du texte	Est-ce que la thèse ou l'idée principale des textes, ainsi que leurs arguments ou idées secondaires, ont bien été identifiés? Est-ce que les liens faits entre les textes et d'autres matériaux vus en classe, ou éléments de l'actualité sont cohérents et pertinents?	/5
Capacité de diriger les discussions sur le texte	Est-ce que les questions pour animer la discussion sont cohérentes et pertinentes?	/5
TOTAL		/15

Commentaire sur une conférence en classe (15%)

Chaque étudiant et étudiante devra présenter ses commentaires écrits (700 à 1200 mots) sur une conférence dans le cadre du cours (ou, sur approbation de la professeure, cela peut être sur une conférence hors cours qui soit pertinente). Dans un premier temps, le commentaire devra faire un résumé des enjeux présentés par la conférencière ou le conférencier. Ensuite, dans un deuxième temps, le texte devra mobiliser explicitement du contenu du cours (concepts, auteur.rices, cas, etc.). Les textes seront à remettre dans Moodle avant le cours suivant la conférence. Les étudiant.es seront invité.es à partager leurs commentaires dans le cadre des espaces de discussion prévus au cours.

Grille de correction du commentaire sur une conférence en classe

Critères	Sous-critères	Note
Compréhension des textes	Est-ce que la thèse ou l'idée principale de la conférence, ainsi que leurs arguments ou idées secondaires, ont bien été identifiés?	/6
Capacité de synthèse	Est-ce que le résumé respecte la longueur requise et permise (700 à 1200 mots)?	/1
Capacité d'analyse	Est-ce que les liens faits entre les textes et d'autres matériaux vus en classe, ou éléments de l'actualité sont cohérents et pertinents? Est-ce que la question de clarification ou d'ouverture est cohérente et pertinente?	/6
Soin du travail	Est-ce que les consignes de mise en page de la fiche ont été respectées? Est-ce que la fiche contient un nombre minimal de fautes?	/2
TOTAL		/15

Résumé critique de 2 textes de la séance (15%)

Chaque étudiant et étudiante devra présenter ses commentaires écrits (900 mots) sur deux textes (obligatoires ou optionnels, au choix) d'une séance. Les résumés critiques devront être déposés sur Moodle au début de la séance où les textes seront discutés. Dans un premier temps, le commentaire devra faire un résumé des articles, en identifiant le sujet principal. Ensuite, dans un deuxième temps, le texte devra mobiliser explicitement du contenu du cours (concepts, auteur.rices, cas, etc.) en analysant comment les articles alimentent ou contredisent ce qui a été vu en classe. Les textes seront à remettre dans Moodle avant la séance. Les étudiant.es seront invité.es à partager leurs commentaires dans le cadre des espaces de discussion prévus au cours.

Le résumé de textes doit inclure :

- Autour de 900 mots
- Un paragraphe d'introduction du thème qui lie les textes
- Partie « résumé »
 - Identifier l'idée principale du texte ou les questions auxquelles il cherche à répondre
 - Écrire en un ou deux paragraphes les principaux arguments/idées secondaires des textes
- Partie « critique »
 - Qu'est-ce que les textes nous disent sur des mouvements propres à une région géographique? Quelles sont les échelles utilisées (locale, nationale, internationale, transnationale)?
 - Quels sont les éléments communs qui ressortent des textes? Et leurs différences en termes d'analyse? Comment se complètent-ils?
 - Qu'est-ce que les textes nous disent sur les concepts et thèmes vus en classe?
 - Un paragraphe faisant des liens entre ces arguments/idées principales et d'autres textes ou matériaux (ex. : vidéos) déjà discutés en classe, ou éléments de l'actualité.
- En conclusion: Quelles questions émergent de la mise en commun des textes? Une question portant sur les textes en vue de sa discussion en classe, en guise de conclusion.
- En bibliographie : mettre la référence complète des textes (selon le [style UQAM](#))

Grille de correction des résumés critiques

Critères	Sous-critères	Note
Compréhension des textes	Est-ce que la thèse ou l'idée principale des textes, ainsi que leurs arguments ou idées secondaires, ont bien été identifiés?	/6
Capacité de synthèse	Est-ce que le résumé respecte la longueur requise et permise (900 mots)?	/1
Capacité d'analyse	Est-ce que les liens faits entre les textes et d'autres matériaux vus en classe, ou éléments de l'actualité sont cohérents et pertinents? Est-ce que la question de clarification ou d'ouverture est cohérente et pertinente?	/6
Soin du travail	Est-ce que les consignes de mise en page de la fiche ont été respectées?	/2

Est-ce que la fiche contient un nombre minimal de fautes?

TOTAL

/15

Examen de session (20%)

L'examen se déroulera durant l'horaire de la séance et portera sur les textes obligatoires et contenus vus en classe. L'examen pourra être développé à distance ou dans la salle et il doit être écrit à partir d'un ordinateur, format document de Word. L'examen complété devra être remis dans Moodle.

Commentaire réflexif sur le cours écrit (10%) et oral (5%)

Les étudiant.es seront invité.es à rédiger un commentaire réflexif de 250 à 500 mots dans lequel ils et elles partageront de façon individuelle les 2 ou 3 principaux apprentissages personnels, conceptuels, théoriques ou relationnels acquis pendant le cours. Ils et elles seront invité.es à partager de façon orale leur commentaire dans le cadre de la table ronde organisée au dernier cours de la session. Les directives et les critères de correction seront vus en classe et déposés sur Moodle.

Présentation matérielle et remise des travaux

La remise de tous les travaux doit être effectuée en ligne via Moodle. Aucune copie papier ne sera acceptée. Les travaux doivent être en Word ou Libre Office et accompagnés d'une page titre. Pour la recherche bibliographique, il est recommandé d'utiliser le site de la bibliothèque de l'UQAM <https://bibliotheques.uqam.ca/> ou GoogleScholar. Les citations et références devront utiliser le style UQAM <http://www.guidemt.uqam.ca/citer/style-uqam>

Critères de correction

Les travaux seront évalués en fonction de la qualité de la synthèse présentée, de la recherche, de l'analyse, de l'articulation des arguments et de la cohérence du texte. La créativité et l'originalité seront également évaluées. Les travaux doivent être remis par courriel au plus tard à la date indiquée dans le tableau. Des accommodements peuvent être faits sur demande selon la situation, veuillez contacter la professeure pour en discuter. Pour les travaux en retard, une pénalité de 5% de la note sera appliquée par jour et le décompte débutera dès le début de la séance du cours jusqu'à un maximum de 50%. Des pénalités pour les fautes de français seront appliquées jusqu'à 5% de la note. Tout acte susceptible de plagiat sera enquêté. À noter que l'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée.

Barème de notation

Pour la notation, la grille de conversion du Département de science politique sera utilisée.

A+ [90 – 100] Excellent

A- [80 – 85] Excellent

B [74 – 77] Très bien

A [85 – 90] Excellent

B+ [77 – 80] Très bien

B- [70 – 74] Très bien

C+ [67 – 70] Bien
C [65 – 67] Bien

C- [63 – 65] Bien
D+ [61 – 63] Passable

D [59 – 61] Passable
E < 59] Échec

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alexis, Alex. (2023a). Les controverses sur le séquençage numérique des ressources génétiques à la Convention sur la diversité biologique. Regards pragmatiques sur le droit international en train de se faire. *Cahiers Droit, Sciences & Technologies*, (17), 37-59.
- Alexis, Alex. (2023b). Tracer et valoriser les ressources et savoirs autochtones à l'ère numérique: métadonnées, données ouvertes, propriété intellectuelle. *Les cahiers de propriété intellectuelle*, 35(3), 679-708.
- Ambers, Andrew et Corntassel, J. (2025). Indigenous internationalism and kinship diplomacy: The relational dimension of indigenous international law. *Rooted*, 10-20.
- Anzueto, Marc-André. (2012). À la croisée de la paix et de la justice: la CICIG une avancée dans la lutte contre l'impunité? *Revue québécoise de droit international*, 25(2), 1-36.
- Belanger, Yale D. (2007). The six nations of grand river territory's: Attempts at renewing international political relationships, 1921–1924. *Canadian Foreign Policy Journal*, 13(3), 29-43.
- Bellier, Irène. (2009a). Autochtone. *EspacesTemps*. net.
<https://www.espacestemp.net/articles/autochtone/>
- Bellier, Irène. (2009b). Usages et déclinaisons internationales de l'" autochtonie" dans le contexte des Nations Unies. *Autochtonies, vues de France et du Québec*, 75-92.
- Bellier, Irène. (2012). Les peuples autochtones aux Nations unies: un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales. *Critique internationale*, (1), 61-80.
<https://doi.org/10.3917/cii.054.0061>.
- Bellier, Irène. (2013). Introduction: La reconnaissance internationale des peuples autochtones. *Peuples autochtones dans le monde: les enjeux de la reconnaissance*, 13-40.
- Bouchard, Jérôme. (2008). Le cas de la Conférence inuit circumpolaire. *Aspects sociologiques*, 15(1), 1-12.
- Corntassel, Jeff. (2021). Life beyond the state: Regenerating Indigenous international relations and everyday challenges to settler colonialism. *Anarchist Developments in Cultural Studies*, 2021(1), 71-97.
- Corntassel, Jeff et Woons, Marc. (2017). *Indigenous perspectives*. E-International Relations Publishing.
- Dagna, Sofia. (2021). Les luttes locales et internationales pour l'accès à la justice des femmes autochtones au Guatemala.
- De Costa, Ravi. (2007). Cosmology, mobility and exchange: Indigenous diplomacies before the nation-state. *Canadian Foreign Policy Journal*, 13(3), 13-28.
- El Guerrab, Zaïnab. (2023). Lutttes transnationales contre l'extractivisme à Montréal. Portrait d'une nébuleuse. Dans *Le Québec en mouvements* (p. 113-130). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Forest, Pierre-Gerlier et Rodon, Thierry. (1995). Les activités internationales des autochtones du Canada. *Études internationales*, 26(1), 35-57.
- Foyer, Jean et Kervran, David Dumoulin. (2020). Mettre en récit les savoirs traditionnels. Une diplomatie scientifique alternative à la COP21 [bonus-article en ligne]. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (73).

- Fréchette, Camille. (2019). Exploitation des ressources naturelles du nord québécois: quelle place pour le droit au consentement libre, préalable et éclairé?
- Gaudry, Adam. (2015). Researching the resurgence: Insurgent research and community-engaged methodologies in 21st-century academic inquiry. *Research as resistance: Revisiting critical, Indigenous, and anti-oppressive approaches*, 2, 243-265.
- Gobby, Jen, Temper, Leah, Burke, Matthew et von Ellenrieder, Nicolas. (2022). Resistance as governance: Transformative strategies forged on the frontlines of extractivism in Canada. *The Extractive Industries and Society*, 9, 100919. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2021.100919>
- Gonçalves, Veronica Korber, Ribeiro, Thais Lemos, Inoue, Cristina Yumie Aoki et Lins, Juliana. (2024). Indigenous climate finance and the worlding of International Relations: climate justice in motion. *International Relations*, 38(3), 388-406.
- Grégoire, Etienne Roy et Hamilton, Karen. (2018). International accompaniment, reflexivity and the intelligibility of power in post-conflict Guatemala. Dans *Guatemala, the Question of Genocide* (p. 55-72). Routledge.
- Hale, Charles. (2004). Rethinking indigenous politics in the era of the “indio permitido”. *NACLA Report on the Americas*, 38(2), 16-21.
- Hale, Charles R. (2006). Activist research v. cultural critique: Indigenous land rights and the contradictions of politically engaged anthropology. *Cultural anthropology*, 21(1), 96-120.
- Hawkes, David C. (2001). Les peuples autochtones : autonomie et relations intergouvernementales. *Revue internationale des sciences sociales*, n° 167(1), 167-176. <https://doi.org/10.3917/riss.167.0167>
- Hernández, Roque Urbieto. (2018). Des sistemas de cargos au 69e Forum de l'Assemblée Générale des Nations Unies (ONU). Les expériences vécues des femmes autochtones, une perspective décoloniale de la diplomatie internationale. *América Crítica*, 2(2), 95-110.
- Jackson, Jean E. et Warren, Kay B. (2005). Indigenous movements in Latin America, 1992–2004: Controversies, ironies, new directions. *Annu. Rev. Anthropol.*, 34, 549-573.
- Keck, Margaret E. et Sikkink, Kathryn. (1998). Transnational advocacy networks in the movement society. Dans David S. Meyer et Sidney Tarrow (dir.), *The social movement society: Contentious politics for a new century* (p. 217-238). Lanham, MD: Rowman and Littlefield Publishers.
- Keck, Margaret E. et Sikkink, Kathryn. (1999). Transnational advocacy networks in international and regional politics. *International social science journal*, 51(159), 89-101. <https://doi.org/10.1111/issj.12187>
- Kervran, David Dumoulin. (2004). Transformations des solidarités transnationales: des réseaux militants aux champs globalisés. Le cas de la défense des peuples autochtones. Dans *Les solidarités transnationales* (p. 103-112). L'Harmattan.
- King, Hayden. (2017, 31 juillet). The erasure of Indigenous thought in foreign policy. Open Canada. <https://opencanada.org/erasure-indigenous-thought-foreign-policy/>
- Kuokkanen, Rauna. (2025). It's about all relations: Indigenous feminist theory of relational freedom. *Review of International Studies*, 1-20.

- Labrecque, Marie France. (2011). La transnationalisation des mouvements féministes dans les Amériques. Quelle est la place des femmes autochtones? *Revue internationale sur l'Autochtonie*, 3, 18-28.
- Le Bot, Yvon. (2004). Le renversement historique de la question indienne en Amérique Latine. *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM. Les Cahiers ALHIM*, (10).
- Lebuis, Véronique et King-Ruel, Geneviève. (2010). Le consentement libre, préalable et informé: une norme internationale en émergence pour la protection des populations locales autochtones. *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(3), 85-99.
<https://doi.org/10.7202/1009371ar>
- Lightfoot, Sheryl R. (2012). Selective endorsement without intent to implement: Indigenous rights and the Anglosphere. *The International Journal of Human Rights*, 16(1), 100-122.
- Lopez Toro, Viviana. (2019). D'un régime de consultation à l'exercice du droit au consentement préalable: les limites du modèle colombien. *Recherches amérindiennes au Québec*, 49(2), 85-95. <https://doi.org/10.7202/1070761ar>
- Martí i Puig, Salvador. (2010). The emergence of indigenous movements in Latin America and their impact on the Latin American political scene: Interpretive tools at the local and global levels. *Latin American Perspectives*, 37(6), 74-92.
- Morin, Françoise. (2005). L'ONU comme creuset de l'autochtonie. *Parcours anthropologiques*, (5), 35-42.
- Morin, Françoise. (2006). L'autochtonie, forme d'ethnicité ou exemple d'ethnogenèse? *Parcours anthropologiques*, (6), 54-64.
- Morin, Françoise et D'Anglure, Bernard Saladin. (1995). L'ethnicité, un outil politique pour les autochtones de l'Arctique et de l'Amazonie. *Études/Inuit/Studies*, 19(1), 37-68.
- Muehlebach, Andrea. (2003). What Self In Self-Determination? Notes from the Frontiers of Transnational Indigenous Activism. *Identities*, 10(2), 241-268.
- Nachet, Louise. (2021). Diplomatie marginales: les peuples autochtones au sein des négociations climatiques internationales. *Négociations*, 36(2), 49-68.
- Niezen, Ronald. (2003). The Origins of the International Movement of Indigenous Peoples. Dans *The Origins of Indigenism: Human Rights and the Politics of Identity* (p. 1-19). University of California Press.
- Papillon, Martin et Rodon, Thierry. (2019). Le consentement préalable, libre et éclairé: les défis de la mise en oeuvre en contexte canadien. *Recherches amérindiennes au Québec*, 49(2), 3-13. <https://doi.org/10.7202/1070754ar>
- Pouessel, Stéphanie. (2010). Une culture méditerranéenne fragmentée: la revendication amazighe entre local (ité) et transnational (ité). *Esprit Critique: Revue Internationale de Sociologie et de Sciences sociales*, 13(1), 1-21.
- Ray, Lana. (2012). Deciphering the "Indigenous" in Indigenous methodologies. *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, 8(1), 85-98.
<https://doi.org/10.1177/117718011200800107>
- Rodon, Thierry. (2025). Entre dépendance et autodétermination: les trajectoires contrastées des peuples autochtones en Arctique. *Hérodote*, 197(2), 153-169.

- Salée, Daniel, Field, Ann-Marie et Horn-Miller, Kahente. (2004). De la coupe aux lèvres. L'action politique des peuples autochtones sur la scène internationale et la reconfiguration des paramètres de la citoyenneté au Canada. Dans Micheline Labelle et François Rocher (dir.), *Contestation transnationale, diversité et citoyenneté dans l'espace québécois* (p. 156-207). Les Presses de l'Université du Québec (PUQ).
- Shepherd, Laura J. (2025). Telling Stories of International Relations. *International Studies Quarterly*, 69(3), 1-9.
- Simpson, Leanne. (2008). Looking after Gdoo-naaganinaa: Precolonial Nishnaabeg Diplomatic and Treaty Relationships. *Wicazo Sa Review*, 23(2), 29-42.
- Smith, Linda Tuhiwai. (1999). *Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples*. Zed Books Ltd. 10.1017/S1326011100001289
- Tanner, Adrian. (1992). Le pouvoir et les peuples du quart monde. *Anthropologie et sociétés*, 16(3), 17-35.
- Tarrow, Sidney. (2000). La contestation transnationale. *Cultures et Conflits*, (38/39), 187-223.
- Turcotte, Yanick. (2017). Repenser l'autochtonie dans sa globalité: The Fourth World de George Manuel et l'historiographie canadienne. *Cahiers d'histoire*, 35(1), 131-148.
- Valladares de la Cruz, Laura R. (2008). Los derechos humanos de las mujeres indígenas: De la aldea local a los foros internacionales. *Alteridades*, 18(35), 47-65.
- Van Cott, Donna Lee. (2006). Multiculturalism versus neoliberalism in Latin America. *Multiculturalism and the welfare state: Recognition and redistribution in contemporary democracies*, 272-296.
- Van Cott, Donna Lee. (2010). Indigenous peoples' politics in Latin America. *Annual Review of Political Science*, 13, 385-405.
- Vanthuyne, Karine. (2009). Becoming Maya? The politics and pragmatics of "being indigenous" in postgenocide Guatemala. *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review*, 32(2), 195-217.
- Walter, Mariana et Urkidi, Leire. (2017). Community mining consultations in Latin America (2002–2012): The contested emergence of a hybrid institution for participation. *Geoforum*, 84, 265-279.
- Yashar, Deborah J. (1998). Contesting citizenship: Indigenous movements and democracy in Latin America. *Comparative politics*, 23-42.
<https://doi.org/10.2307/422104>

AUTRES

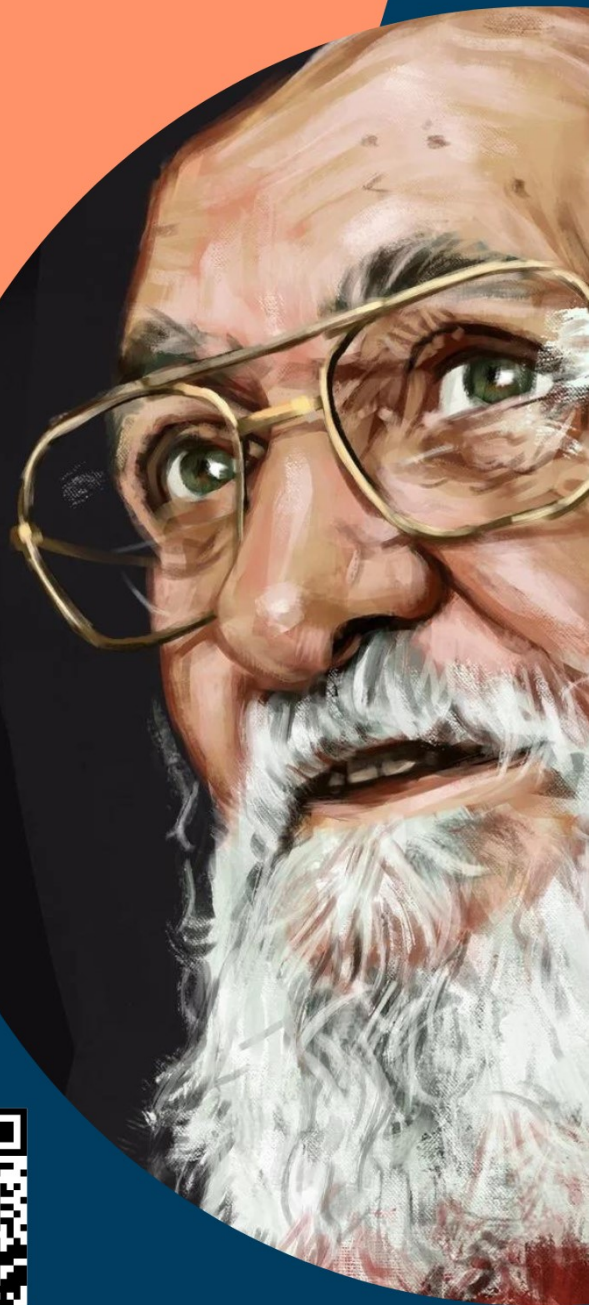
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailétudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/